

Au havre, station balnéaire au pavillon bleu, patrimoine mondial de l'UNESCO



PELTIER IMMOBILIER

Tél : +33 (0) 2 76 81 23 70

Des professionnels du logement
à votre service

Documents à remettre le jour de la signature du bail pour obtenir :

LES CLEFS DE L'APPARTEMENT

LE BAIL DE LOCATION

LOCATAIRE:

- * Photocopie de votre carte d'identité ou passeport.
- * Photocopie de vos 3 derniers mois de revenus ou d'une attestation d'employeur pour les personnes n'ayant pas les 3 derniers bulletins de salaire.
- * Relevé d'identité bancaire.
- * Attestation assurance locative.

CAUTION SOLIDAIRE – GARANT :

- * Photocopie de la carte d'identité du garant
- * Photocopie de ses 3 derniers bulletins de salaire
- * Relevé d'identité bancaire
- * Formulaire d'engagement de caution solidaire rempli à la main et signé, en deux feuilles.

ADRESSE DE NOTRE BUREAU :

103 rue Dauphine
76600 Le Havre



FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS SUR LE LOCATAIRE

RENSEIGNEMENTS	LOCATAIRE	CONJOINT OU CO-LOCATAIRE	CAUTION SOLIDAIRE
Nom et prénom			
Date de naissance			
Nationalité			
DOMICILE ACTUEL :			
Adresse			
Nom du propriétaire ou gérant			
N° de tél.			
Etes vous à jour de vos paiements ?			
Situation famille/nbre enfants à charge			
Numéros de téléphone	domicile		
	portable		
	e mail		
SITUATION PROFESSIONNELLE :			
Profession (depuis)			
Nom			
Adresse et tél. de l'employeur			
REVENUS MENSUELS :			
~ Salaire			
~ Allocations familiales :			
~ Aide personnalisée au logement :			
~ Autres :			
N° carte d'identité / Passeport			
Banque ou CCP			
N° de compte et agence			
Assurance multirisque			
N° police et Cie			
	J'atteste l'exactitude des renseignements fournis signature :	J'atteste l'exactitude des renseignements fournis signature :	J'atteste l'exactitude des renseignements fournis signature :

ENGAGEMENT DE CAUTION SOLIDAIRE

La personne se portant caution doit également contresigner le contrat de location

M.....

ci-après désigné sous la dénomination "**la caution**",

demeurant

Code postal / _/_/_/_/_/_ Ville.....

s'engage à l'égard du **bailleur**

M..... en qualité de caution solidaire du locataire :

M.....

dans les conditions ci-après précisées

La caution déclare avoir pris connaissance de toutes les clauses du contrat de location dont elle garantit la bonne exécution et reconnaît qu'un exemplaire du contrat lui a été remis. La caution, s'engage à ce titre, sans bénéfice de discussion, au profit du bailleur qui accepte, à satisfaire à toutes les obligations du locataire sans bénéfice de discussion, pour le paiement des loyers éventuellement révisés, indemnités d'occupation, charges, réparations locatives, frais éventuels de procédure et clause pénale résultant du contrat de location précité et annexé à la présente.

Le présent cautionnement est donné pour la durée du contrat initial et son renouvellement éventuel.

Le texte d'engagement de caution solidaire est à écrire manuellement au verso de cette
page

Toute caution solidaire donnée à l'occasion d'un contrat de location risque d'être entachée de nullité si l'engagement n'est pas rédigé et signé de la main du cautionnaire ci-dessus.

La personne qui se porte caution ainsi que le locataire doivent fournir une photocopie recto-verso de sa carte d'identité et un relevé d'identité bancaire (RIB).

Le texte ci dessous doit être recopié intégralement de la main de la caution

« Je déclare me porter caution solidaire, sans bénéfice de division ni de discussion, du règlement des loyers éventuellement révisés, indemnités d'occupation, charges, réparations locatives, frais éventuels de procédure et clause pénale, intérêts de retard dus par M , en vertu du bail qui lui a été consenti pour une durée de trois années ainsi que pour la durée du bail reconduit ou renouvelé, à compter du : pour l'appartement situé :

J'ai bien pris connaissance que le loyer mensuel est de € outre les provisions pour charges de € ainsi que des conditions de révision selon la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice de référence des loyers.

Lorsque le cautionnement d'obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre ne comporte aucune indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat de location, qu'il s'agisse du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé, au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. »

(Terminer par la signature de la caution)

'Lu et approuvé. Bon pour caution''

Mention manuscrite de la caution :